

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	48
VOTANTS	51

CONVOCATION

Datée	du 19/06/2026
Affichée	le 19/06/2026

OBJET

**Budget général – Approbation
du compte administratif 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le dix-neuf juin 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Dominique NETZER a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Sylvain GANDAI, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Marc GÉGU, Olivier CERESER, Nicolas MASSE, Hélène JÉANNE, Romain DEULEY, Brigitte SALVINI, Geoffrey LE DÉAN, François BRIZARD, Serge LEBRETON, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Sébastien CHEVALIER, Marie-José MARTIN, Mehdi AFIF, Marie-Laure LERAISNIER, Jean-Marie GOUSSIN, Serge DELAVALLÉE, Corine LE BLÉVEC, Vincent COLLO, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Jérôme BIGNON, Fabien FAUQUET, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Wiener FLEURIMOND, Mickaël HERAULT, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Vincent GUYET, Jean SELLIER, Christine LOUATRON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Emilie TISON a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Patricia ERNOUX a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Fabien REGNIER a donné pouvoir à Didier COUSIN

Absents excusés : Jacky DE TAEVERNIER, Sylvie FARAUULT

Absent : François HUREL

Monsieur LE DÉAN, Vice-Président délégué aux finances et aux ressources humaines, présente le compte administratif 2025 du budget général.

Les résultats de l'exercice sont le reflet des principaux faits marquants de l'année.

Section de fonctionnement :

Des dépenses réelles maîtrisées malgré le contexte, qui ressortent à 22 051 802,33 € en retrait de -3,2 % par rapport aux prévisions, soit une baisse de -722 771 €.

- Non consommation de crédits à hauteur de 490 000 € environ sur la masse salariale, liés à des vacances de postes, des décalages dans les remplacements et un moindre recours aux remplacements sur le secteur éducation et piscine.
- Economies à hauteur de 235 000 € environ sur les charges courantes, réparties sur l'ensemble des services.

Des recettes strictement au niveau de la prévision à 23 526 692 € pour une prévision de 23 520 288 € avec des effets contraires :

Parmi les effets les plus notables :

- Un dégrèvement imposé de 100 K€ sur la TASCOM (Taxes sur les Surfaces Commerciales) (par rapport aux montants notifiés au 1259) en raison d'un changement de propriétaire sur un établissement.
- En contrepartie un travail d'analyse et de contrôles a permis des recettes non attendues (remboursements auprès d'EDF / Dalkia, remboursements de sinistre d'assurance, divers dégrèvements fiscaux) : pour environ 100 K€
- Les autres postes sont globalement stables, avec des indemnités journalières légèrement plus faibles qu'attendues.

L'équilibre financier et la capacité d'autofinancement :

Le compte administratif fait ressortir une Capacité d'Autofinancement nette (CAF) de l'ordre de 426 000 €.

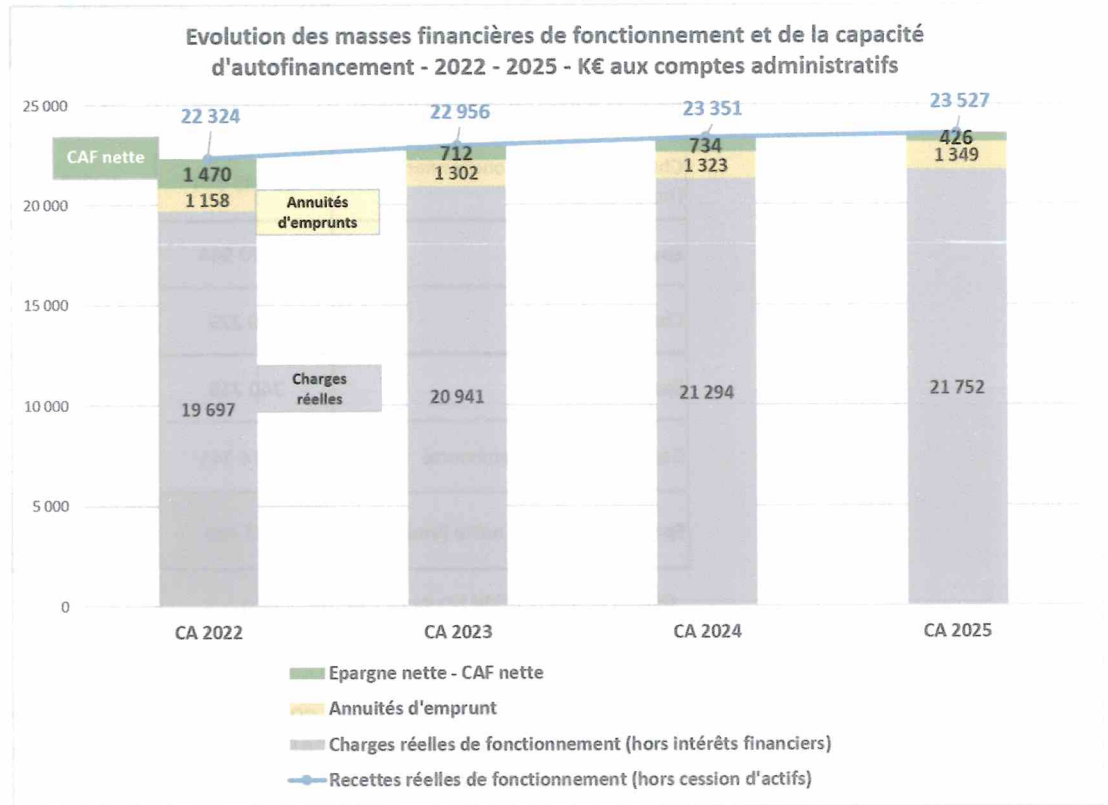
Calcul de la CAF	Somme de BP voté - 2025	Compte administratif 2025	Ecart CA/BP	Ecart CA/BP en %
Recettes réelles de fonctionnement	23 520 288	23 526 962	6 674	0,03%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	22 449 344	21 752 269	-697 075	-3,11%
Epargne de gestion	1 070 944	1 774 693	703 749	65,71%
Charges financières	330 229	299 534	-30 695	-9,30%
Epargne brute	740 715	1 475 160	734 445	99,15%
Capital d'emprunt remboursé	1 074 345	1 049 513	-24 832	-2,31%
Epargne nette - CAF nette (budget)	-333 630	425 647	759 277	
Objectif de dôtüre affiché lors du vote du BP 2025	187 797 €			

Il convient toutefois de noter, comme évoqué lors du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire), que ce niveau de CAF nette, s'il est meilleur que prévu (estimation de fin d'année à 187 000 € lors du vote du budget 2025), ressort en baisse de 50 % par rapport à celui du compte administratif 2024, lui-même en recul de moitié par rapport à celui de 2022.

Calcul de la CAF - Comptes administratifs	Compte administratif 2022	Compte administratif 2023	Compte administratif 2024	Ecart CA 24/ CA 23 en %	Compte administratif 2025	Ecart CA 25/ CA 24	%
Recettes réelles de fonctionnement (hors cession d'actifs)	22 324 211	22 955 599	23 351 453	1,7%	23 526 962	175 509	0,8%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts financiers)	19 696 726	20 941 380	21 294 203	1,7%	21 752 269	458 066	2,2%
Epargne de gestion	2 627 485	2 014 219	2 057 250	2,1%	1 774 693	-282 557	-13,7%
Charges financières	229 681	322 201	320 360	-0,6%	299 534	-20 826	-6,5%
Epargne brute	2 397 804	1 692 018	1 736 891	2,7%	1 475 160	-261 731	-15,1%
Capital d'emprunt remboursé	928 134	980 000	1 003 000	2,3%	1 049 513	46 513	4,6%
Epargne nette - CAF nette	1 469 670	712 018	733 891	3,1%	425 647	-308 244	-42,0%
CAF nette en % des recettes réelles	6,6%	3,1%	3,1%		1,8%		

Le graphique ci-après représente l'évolution, entre 2022 et 2025, des recettes de fonctionnement et de leur affectation :

- Aux dépenses de fonctionnement
- Au remboursement de la dette
- A l'autofinancement des projets d'investissement (CAF nette)



Section d'investissement :

Les principaux projets engagés ou inaugurés, financés sur le budget général :

Urbanisme, aménagement / voirie, logement :

- Poursuite de la requalification urbaine du quartier de la Madeleine à L'Aigle dans le cadre de l'ANRU – Tranche 1
- Démarrage des aménagements du bourg de la Ferté Fresnel (tranches 1/2/3) – Démolition du château d'eau
- Poursuite des études de requalification du centre bourg des Aspres
- Poursuite des OPAH sur l'ensemble des communes du territoire
- Fin des études de maîtrise d'œuvre pour la viabilisation des terrains de la rue de Chennebrun en vue de la reconstitution des logements pour Logissia, suite à la démolition d'un immeuble dans le quartier de la Madeleine.

Services à la population, tourisme et culture :

- Fin de la deuxième tranche de la Voie Verte (L'Aigle – Etang La Croix Lamirault)

Gestion patrimoniale, transition écologique :

- Première tranche de travaux de réhabilitation de l'école Victor Hugo
- Fin des études pour la réhabilitation du Pôle d'Animation Sociale : travaux 2026
- Fin des études pour la réhabilitation du Pôle Administratif : travaux 2026
- Etudes thermiques de la Maison de la Petite Enfance et de la Cantonade
- Reconstitution de l'opération groupée de fournitures de plants de haies bocagères pour les particuliers

L'équilibre global

Le résultat définitif des deux sections, après prise en compte des restes à réaliser s'élève à 5 120 257,82 €, contre 6 101 790,96 fin 2024, soit une consommation d'excédents de l'ordre d'un million d'euros.

La CDC continue de puiser dans ses excédents pour financer ses projets d'investissement dans un contexte de contraction de la capacité d'autofinancement. Le solde des excédents constatés fin 2025 permettra de financer, en 2026 et 2027, la fin des grosses opérations engagées (Ecole Victor Hugo, PAS, Pôle administratif), dont les besoins estimatifs sont les suivants :

Opérations	Besoin de financement 2026_2027 - K€
Ecole Victor Hugo	2 650
Pôle d'Animation Sociale	660
Pôle administratif	650
TOTAL	3 960

Les dépenses et recettes totales de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif sont les suivants :

BUDGET GENERAL CDC		
Résultats du Compte Administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	24 359 201,61	8 379 019,52
Recettes de l'exercice	23 851 789,66	7 993 292,09
Résultat de l'exercice	-507 411,95	-385 727,43
Résultat antérieur reporté	5 441 097,24	660 693,72
Résultat cumulé	4 933 685,29	274 966,29
Restes à réaliser - dépenses		1 310 509,13
Restes à réaliser - recettes		1 222 115,37
Résultat des restes à réaliser		-88 393,76
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00
Affectation du résultat de fonctionnement		
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00	
Rappel du résultat de fonctionnement	4 933 685,29	
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00	
Report à la section de fonctionnement (002)	4 933 685,29	
Report du résultat d'investissement (001)	274 966,29	

Monsieur le Vice-Président délégué aux finances, rappelle que le budget primitif a été voté avant l'approbation du compte administratif. Par conséquent, il avait été procédé à une reprise anticipée des résultats.

Les résultats définitifs issus du compte administratif sont strictement identiques à ceux qui avaient été repris par anticipation.

Ces résultats définitifs sont en tous points conformes aux résultats du compte de gestion définitif.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales
- Vu la délibération n° 2026-02-12-025 du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026 portant reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif 2026 du budget général.
- Vu la délibération n° 2026-02-12-031 du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026 portant approbation du budget primitif 2026 du budget général

Monsieur Jean SELLIER, Président de la communauté de communes lors de l'exercice 2025, quitte la salle au moment du vote

Le Conseil, après en avoir délibéré :

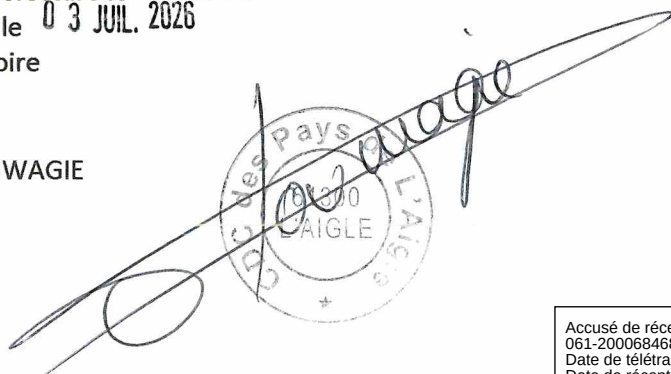
- **APPROUVE** le compte administratif 2025 du budget général
- **ARRETE** définitivement les résultats du compte administratif 2025
- **DIT** que les résultats définitifs du compte administratif 2025 sont strictement identiques aux résultats repris par anticipation lors du vote du budget primitif voté le 12 février 2026

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 JUL. 2026
Publié en ligne le 03 JUL. 2026
Certifié exécutoire

La Présidente,
Véronique LOUWAGIE



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260625-2026-06-25-158-BF
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026